

les aides privées

Plus de renseignements auprès de :

Amélie Fleith

bureau des aides

privées 330-331

au 3^e étage

01 40 40 45 93

afleith@cnsmdp.fr

Les aides privées sont des bourses accordées par des particuliers, des fondations ou des institutions partenaires pour soutenir les élèves du Conservatoire tout au long de l'année. Elles consistent en une aide aux études, aux projets ou à la mobilité.

Elles font l'objet d'un appel à candidature. Les dossiers sont ensuite sélectionnés en commission en fonction de vos ressources personnelles, des revenus de vos parents, de l'éloignement entre votre lieu d'étude et votre foyer familial ou encore la qualité de votre projet (selon l'aide demandée). Quelques-unes d'entre elles sont attribuées sur proposition de votre chef de département ou du service des affaires scolaires.

le dépôt de candidature

Pour vous tenir informé du calendrier et déposer votre candidature, vous pouvez consulter le site internet du Conservatoire : *vie scolaire* → *bourses et aides*.

Vous recevrez une information sur votre messagerie du conservatoire (@cnsmdp.fr) environ un mois avant la date limite de dépôt des dossiers. Sauf mention contraire, vous pouvez candidater à plusieurs aides.

• Pour déposer une candidature :

- Rendez-vous sur le site internet du Conservatoire : *vie scolaire* → *bourses et aides*
- Recherchez l'aide qui vous intéresse
- Vérifiez que vous remplissez tous les critères pour postuler
- Téléchargez le dossier et suivez les instructions des premières pages

les aides publiques

**Plus de renseignements
auprès de :**

Jacqueline Séraphin
bureau 161 au 1^{er} étage
01 40 40 45 03
jseraphin@cnsmdp.fr

Pour obtenir plus d'informations sur les aides publiques (Crous, allocation personnalisée au logement, etc.), vous pouvez vous informer auprès du service de la scolarité.

les autres aides

D'autres aides ou dispositifs de soutien, qui ne sont pas gérés par le Conservatoire de Paris, existent pour les musiciens et les danseurs. Vous trouverez les informations dans le document « Dossier des aides extérieures » téléchargeable sur le site internet du Conservatoire, à partir de la page : *vie scolaire* → *bourses et aides*

contacts

- **Amélie Fleith**

Chargée des aides privées
01 40 40 45 93
afleith@cnsmdp.fr

- **Anne Leclercq**

Responsable du mécénat et des partenariats
01 40 40 47 86 / 06 80 42 52 05
aleclercq@cnsmdp.fr

MUSICOLOGIE ET ANALYSE

tous cursus		date limite de dépôt dossiers
tous niveaux	Fonds de Tarrazi	5 octobre
	Prix Monique Rollin - Fondation de France	5 octobre
	Legs Edward Jabes modalités d'attribution : informations auprès du bureau des aides privées	5 octobre
	aides aux études	
	Bourses Nguyen Thien Dao	7 mai
	aide aux projets (sauf achat d'instrument et enregistrement)	
	Fondation Meyer	
aide à la mobilité	sur décision du chef de département	
aide à la mobilité pour un échange international conventionné avec le Conservatoire de Paris	sur décision du service des affaires scolaires, après acceptation de l'échange	
à partir de la 2 ^e année de cycle supérieur	Fondation Meyer achat d'instrument et de partition	7 février

3 ^e et 4 ^e années de cycle supérieur	Sylff modalités d'attribution : informations auprès du bureau des aides privées aides aux études et aux projets	7 mai
à partir de la 3 ^e année de cycle supérieur	Fondation Meyer aide aux études	5 octobre
	Mécénat Musical Société Générale aide aux projets (sauf enregistrement)	7 février
fin de cycle supérieur	Adami élèves ayant obtenu leur diplôme de 2 ^e cycle supérieur (Master 2) au Conservatoire en 2017, 2018. Modalités d'attribution : informations auprès du Bureau des aides privées aide à la mobilité : classes de maîtres, concours internationaux, séjours d'études à l'étranger	7 mai